

 **RMPRO**

Challenge
RMPRO CROSS



Règlement

2022-2023

Règlement

Le Challenge RMPRO Cross est organisé et parrainé par le Comité d'Organisation de Cyclo-Cross en Cotentin. Il a pour objectif de venir en soutien technique et matériel aux clubs locaux afin d'organiser et de pérenniser des épreuves de cyclo-cross dans le Cotentin.

Art 1. Le challenge RMPRO Cross est ouvert à tous les coureurs licenciés à la Fédération Française de Cyclisme pour les catégories :

- U15 (Minimes) Garçons (nés en 2009-2010)
- U15 (Minimes) Filles (nées en 2009-2010)
- U17 (Cadets) Garçons (nés en 2007 – 2008)
- U17 (Cadettes) Filles (nées en 2007 – 2008)
- U19 (Juniors) Homme (nés en 2005 – 2006)
- U19 (Juniors) Femmes (nées en 2005 – 2006)
- Espoirs & Seniors Hommes - Elite pro,1,2,3 et série départementale (nés en 2004 et avant)
- Espoirs & Seniors & Masters Femmes (nées en 2004 et avant)
- Masters Hommes de plus de 40 ans (nées en 1983 et avant)

Les Pass Découverte (Licence Temporaire) peuvent courir la manche mais ne rentreront pas dans le classement général.

Un classement général sera établi par addition des points sur les 3 manches et il sera remis un maillot de leader au 1er de chaque catégorie à l'issue de chaque manche.

Art 2. Pour la saison 2022-2023, 3 manches compteront pour le Challenge RMPRO Cross :

- Saint Sauveur le Vicomte le 15 Octobre 2022
- Portbail Sur Mer le 30 Octobre 2022
- Tamerville le 22 Janvier 2023

Art 3. Le programme suivant sera appliqué sur chaque manche :

- 9h45 : Début dossards
- 9h45 - 10h40 : Entraînement officiel
- 10h45 : Départ U9 (Poussins) (7min)
- 11h : Départ U11 (Pupilles) (10min)
- 11h30 : Départ U13 (Benjamins) (15min)
- 11h50 : Appel U15 (Minimes) Garçons & Filles
- 12h : Départ U15 (Minimes) Garçons & Filles (20min)
- 12h25 : Cérémonie protocolaire U9, U11, U13, U15 (Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes)
- 12h30-13h10 : Entraînement officiel
- 13h05 : Appel U17 (Cadets) Garçons & Filles
- 13h15 : Départ U17 (Cadets) Garçons & Filles (30min)
- 13h55 : Appel U19 (Juniors) & Dames
- 14h05 : Départ U19 (Juniors) & Dames (40min)
- 14h50 : Appel Seniors, Masters Hommes
- 15h : Départ Seniors, Masters Hommes (50min)
- 16h : Cérémonie protocolaire

Règlement

Art 4. La grille de points sera établie de la façon suivante :

- Il sera attribué un nombre de points correspondant à la place du jour.
Le 1^{er} = 1 point, 2^e = 2 points, 3^e = 3 points etc.... A partir de la 18^{ème} place 18 points seront attribués.
Pour les coureurs abandonnant, le nombre de pts correspond au nombre de classés plus 2, plafonné à 18 pts.
Cette attribution de point, s'appliquera sur les classements :
 - U15 (Minimes) Garçons et Filles,
 - U17 (Cadets) Garçons et Filles,
 - U19 (Juniors) Hommes,
 - Seniors et Masters Hommes,
 - Juniors, Seniors Femmes.
- Le vainqueur du Challenge RMPRO Cross sera celui ou celle qui aura totalisé le moins de points sur l'ensemble des 3 manches.
- En cas d'ex-aequo, le partage sera effectué comme suit :
 - Le compétiteur ayant participé à toutes les manches,
 - La meilleure place de la dernière manche,
 - Le plus jeune des 2 compétiteurs.
- Une pénalité de points sera appliquée aux compétiteurs et pour chaque catégorie, n'ayant pas participé à une ou plusieurs épreuves :
 - Le nombre de pts de pénalités correspond au nombre de partants plus 5, plafonné à 20 pts de pénalité pour chaque manche.
 - 10 pts en cas de sélection régionales ou nationales.

Les coureurs ont 30 min après affichage pour contester un classement général auprès d'un responsable du challenge.

Les classements de référence sont ceux affichés au lieu de retrait des dossards et publiés sur le site Normandie Cyclisme, ainsi que sur Facebook & Instagram @rmprocross.

Art 5. L'ordre d'appel des coureurs s'effectuera :

- Par tirage au sort pour la 1^{ère} manche,
- Dans l'ordre du classement général puis tirage au sort

Le tirage au sort est effectué par le responsable du challenge de façon informatique.

Les coureurs ayant des points UCI seront positionnés en 1^{er} ligne. Une attention sera portée pour les coureurs appartenant à une équipe Professionnelle.

Comme le prévoit le règlement de la FFC, les VTT seront positionnés en dernière ligne.

La grille de départ provisoire sera publiée et affichée au lieu de retrait des dossards.

Règlement

Art 6. Protocole :

- Les leaders du classement général devront se présenter aux horaires de cérémonie indiquées dans l'article 3.
- Il sera remis un maillot de leader au premier de chaque catégorie, il devra être portée sur la manche suivante.
- À la final, sera remis une coupe et une gerbe au 1er de chaque catégorie du classement général final.

Art 7. RMPRO Cross – Initiation :

Art 7.1.

Le RMPRO Cross – Initiation est ouvert à tous les coureurs licenciés à la Fédération Française de Cyclisme pour les catégories :

- U9 (Poussins)
- U11 (Pupilles)
- U13 (Benjamins)

Art 7.2. Classement :

- Pour y figurer une équipe doit avoir un minimum de 3 jeunes partant.e.s (sur l'ensemble des 3 catégories confondues) sur chacune des Manches.
- Pour chaque Manche, sera établi un classement par équipes par addition des 3 meilleures places (dans les 3 catégories confondues).
Pour un coureur abandonnant, sera attribuée la dernière place de sa catégorie +1 points.
- Le classement général, sera établi par l'addition des classements par équipes de chaque manche.
- En cas d'ex-aequo, le partage sera effectué comme suit :
 - L'addition des places du classement par équipes de chaque manche,
 - Le nombre de 1^{ère} place au classement par équipes,
 - Le nombre de victoires (les 3 catégories confondues).
- L'équipe vainqueur sera celle qui aura totalisé le moins de points sur l'ensemble des 3 manches.

Art 7.3. L'ordre d'appel s'effectuera :

- Par tirage au sort.
Le tirage au sort est effectué de la même manière que dans l'article 5.

Art 7.4. Protocole :

- Pour chacune des Manches, l'équipe gagnante du classement de la manche devra se présenter complète avec un encadrant à l'heure de cérémonie indiqué dans l'article 3 (12h25), une médaille sera décernée à tous les jeunes de l'équipe .
- Pour la finale, sera remis à chaque jeune de l'équipe vainqueur au général un maillot de leader.

Règlement

Art 8. Prix :

Une dotation de 2080€ sera distribuée à l'issue de la finale selon la grille ci-jointe.

	Espoir - Senior Master		U19 (Junior)		U17 (Cadet)	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
1^{er}	200	200	150	150	150	150
2^e	100	100	100	100	100	100
3^e	80	80	80	80	80	80

Responsables du Challenge RMPRO Cross :

- Mattéo RUET

E-mail : matteo.ruet@bbox.fr

Tel : 07/69/36/26/17

- Michaël LEMARDELE

E-mail : cyclocrossencotentin@outlook.fr

Tel : 06/70/57/38/13

 **RMPRO**

**Challenge
RMPRO CROSS**



Réalisation : Cyclo Cross en Cotentin